

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE L'AIN**

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CULOZ-BÉON**

**NOMBRE DE MEMBRES**

**En exercice :** 33

**Présents :** 21

**Votants :** 25

**N° ordre :** DE-25-68

**N° ordre dans la séance :**  
DE-16122025-12

**Date de la convocation :**  
10/12/2025

**Date de la publication :**  
18/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le seize décembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Franck ANDRE-MASSE

Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Marc GUILLAND, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Marc MEO, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoints, Danielle CALLET, Sylvain BOIS, Marie-Françoise SONZOGNI, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylvianne GUILLERMET, Nadine BRAVI, Thierry DRAPIER, Frédéric DI PAOLO, Christelle MARCHAND conseillers

**Absents excusés :** Loïc MONTEIRO (procuration à David TREBOZ), Déborah GLEYZE (procuration à Isabelle MORLOTTI), Mélisande MACONE, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Éric BONNET, Thierry DEHAY, Dominique GERRA, Mickaël MOUTOT, Emilie VALTON, Katerina CHAPMAN, Thierry CURTELIN (procuration à Anne-Laure PETITE), Christelle BOUVIER (procuration à Sylvianne GUILLERMET)

**Secrétaire de séance :** Robert VILLARD

**SUBVENTIONS À L'ASSOCIATION CULOZ-PATRIMOINE**

Monsieur Robert VILLARD, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal qu'il est proposé d'examiner l'attribution de deux subventions à l'association Culoz-Patrimoine, dans le cadre de ses actions de préservation et de valorisation du patrimoine communal.

**1. Travaux de peinture de la Maison du Patrimoine**

L'association Culoz-Patrimoine a entrepris des travaux de remise en état de la Maison du Patrimoine, bâtiment emblématique de la Commune. Afin de soutenir cette initiative, il est proposé d'accorder une subvention de 900 € destinée à couvrir les frais liés aux travaux de peinture.

**2. Datation au carbone 14 – Sépulture II de Culoz**

Dans le cadre de ses recherches archéologiques, l'association souhaite procéder à la datation au carbone 14 du squelette découvert dans la sépulture II de Culoz. Cette analyse scientifique permettra de mieux documenter l'histoire locale et d'enrichir la connaissance du patrimoine communal. Il est proposé d'accorder une subvention de 420 € pour financer cette opération.

Les subventions seront versées à l'association Culoz-Patrimoine dès l'adoption de la délibération correspondante par le Conseil municipal.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **Approuve le versement à l'association Culoz-Patrimoine des subventions de 900 € et 420 € mentionnées ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance  
**R. VILLARD**

Le Maire  
**Franck ANDRE MASSE**



Accusé de réception en préfecture  
001-200099406-20251216-DE-16122025-12-DE  
Date de réception préfecture : 18/12/2025